



## Conseil économique et social

Distr. générale  
26 novembre 2014  
Français  
Original : anglais

---

### Commission du développement social

#### Cinquante-troisième session

4-13 février 2015

**Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : thème prioritaire : repenser et renforcer le développement social dans le monde contemporain**

### **Déclaration présentée par Pragya, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social**

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.



## Déclaration

### Inégalités de développement dans le monde contemporain

Le développement durable demeure un objectif hors d'atteinte, en partie en raison des inégalités de développement qui affectent un certain nombre de zones géographiques et de sous-ensembles de population qui sont défavorisés, marginalisés et négligés. Les régions du monde ne disposent pas toutes du même capital de ressources naturelles, ne partagent pas des caractéristiques physiques ou historiques comparables et n'ont pas bénéficié de la même attention pour ce qui est du développement. L'Indice du progrès social 2014 fait apparaître que l'Asie du Sud a encore beaucoup de chemin à faire avant que ses citoyens ne puissent accéder au progrès social et que l'Afrique subsaharienne reste également à la traîne. Plus concrètement, sur 132 pays, l'Index classe Sri Lanka au 85<sup>e</sup> rang, le Bangladesh au 99<sup>e</sup> rang, le Népal au 101<sup>e</sup> rang, l'Inde au 102<sup>e</sup> rang, le Pakistan au 131<sup>e</sup> rang, le Kenya au 103<sup>e</sup> rang et la République-Unie de Tanzanie au 144<sup>e</sup> rang. La plupart des pays en développement affichent également des variations internes considérables et des disparités concomitantes en termes de revenus et de niveaux de pauvreté et en termes d'accès aux services de santé et à l'éducation. Au nombre des facteurs qui expliquent les désavantages, il convient de citer la composante socioéconomique, notamment les différences socioculturelles par rapport au reste de la population, l'appartenance aux couches les plus défavorisées de la société, le manque d'accès aux éléments et aux outils propices au développement ainsi que des caractéristiques se rapportant au milieu, en l'espèce l'éloignement géographique par rapport aux sources d'énergie et aux centres urbains. Dans bien des cas, les zones rurales et isolées ne bénéficient pas des technologies de pointe ou de la même qualité de service que les zones plus urbanisées ou développées. Enfin, le classement de l'Indice de développement humain (IDH) par pays peut induire en erreur lorsque des disparités régionales de grande ampleur interviennent.

Les bouleversements globaux intervenus au regard du climat, des technologies, des valeurs et des pratiques ont eu peu de résonance auprès des nations et des populations se trouvant au bas du classement de l'Indice de développement humain, celles-ci n'ayant pu tirer parti des retombées positives du développement, ce qui a entraîné des disparités saisissantes entre elles et les zones développées et le reste des populations. Les groupes défavorisés et souvent exclus se retrouvent à la périphérie de l'appareil étatique, marginalisés par les processus politiques intervenant dans le développement; laissés sans voix et réduits à l'impuissance, ils ne peuvent subvenir à leurs besoins. La pauvreté dont ils souffrent revêt de multiples formes et leur situation est aggravée encore par des infrastructures insuffisantes et la vulnérabilité environnementale. À la souffrance qu'engendre les faibles revenus, il faut ajouter également le stress de ressources, l'insécurité économique, l'exclusion de l'économie générale, la discrimination et l'accès inadéquat à des perspectives d'avenir. En somme, ils sont victimes d'une marginalisation physique et sociale générale. De même, les effets négatifs du développement, tels que les atteintes à l'environnement et la destruction des ressources naturelles, les guerres et les conflits ainsi que les maladies sont amplifiés dans ces régions vulnérables, frappant de plein fouet leurs habitants. Des inégalités et une exclusion de cet ordre, conjuguées à la faiblesse des institutions, engendrent de graves problèmes de société dans le monde contemporain, parmi lesquels on peut citer la criminalité et la violence, l'instabilité politique et les conflits.

## Grandes tendances mondiales et développement social

Ces dernières années, trois tendances critiques se sont dégagées au plan mondial; elles ont eu des répercussions sur le développement social et ont modifié ce que nous devons faire et comment nous devons y prendre : il s'agit de la crise financière et économique, de la recrudescence des conflits et de l'aggravation des catastrophes, du changement climatique et des problèmes connexes. C'est parce que le monde est de plus en plus interdépendant que ces tendances compromettent les moyens de subsistance des individus quels qu'ils soient et qu'ils nuisent gravement au développement humain. Les pays développés, qui ont été éprouvés par la contraction des liquidités, les coupes opérées dans les services publics et la réduction des dépenses sociales, le chômage et autres maux connexes, se sont repliés sur eux-mêmes en riposte aux chocs de la crise financière et ont réduit les flux d'aide aux pays en développement. Le rationnement du crédit a eu un effet d'entraînement sur l'économie mondiale et s'est traduit par un piétinement ou même un recul des processus de développement envisagés par les pouvoirs publics dans les pays en développement, si bien que des changements dans l'équation économique globale se sont produits, faisant naître un monde multipolaire dans lequel les principaux pays en développement (Brésil, Fédération de Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) sont en train de remplacer les économies avancées et de prendre la tête de la croissance économique mondiale, en dépit d'une valeur de l'IDH faible dans les volets du développement social. Du fait de l'augmentation connexe du prix des denrées alimentaires, des carburants (maintenant en baisse) et des produits de base, des millions d'autres personnes se sont enfoncées dans la pauvreté.

On assiste à une aggravation des incidences néfastes de la crise financière et économique sur le développement lorsque des événements climatiques graves et extrêmes interviennent, avec leur cortège de pertes humaines, de biens et d'infrastructures détruits, de vies brisées et de moyens de subsistance mis à mal. En fait, le changement climatique est en passe de revêtir une importance croissante dans les conflits et ses effets sont de grande ampleur, que ce soit au plan de l'alimentation et de l'eau, de la santé et de la sûreté, des moyens de subsistance, de la diversité biologique ou des aspects sociologiques qui s'y rapportent. Le changement climatique et les catastrophes naturelles d'origine climatique ont des effets préjudiciables sur les moyens de subsistance en milieu rural, avec de graves conséquences pour le développement humain. Ainsi, chaque « géotendance » entretient une relation de cause à effet avec l'économie, l'écosystème et le développement social.

En Asie du Sud et en Afrique subsaharienne, les géotendances ont eu un effet d'entraînement sur les questions se rapportant à la pauvreté, au changement climatique, aux systèmes écologiques vulnérables et à la marginalisation des communautés autochtones. Ces questions vont certainement conditionner l'avenir et l'existence des pauvres dans ces deux régions géographiques. L'une et l'autre de ces régions subissent toujours les effets de la récession mondiale. De surcroît, ces deux régions sont aux prises avec des situations d'adversité différentes. L'Asie du Sud accuse d'énormes écarts et inégalités de développement, détient le plus grand nombre de personnes qui sont frappées par la pauvreté, la malnutrition et l'analphabétisme et échoue lamentablement dans la réalisation d'un certain nombre des objectifs du Millénaire pour le développement. Certaines régions de l'Afrique subsaharienne doivent faire face à la pauvreté, à la famine, à la crise du VIH, ainsi

qu'aux conflits et aux violations des droits de l'homme, et sont en retard s'agissant de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

### **Domaines d'action essentiels dans la période de l'après-2015**

Le développement social suppose de faire des besoins de l'homme une priorité; sur fond de croissance et d'évolution, il dicte les normes et conventions qui régissent les interactions des êtres humains, mettant l'accent sur l'amélioration de la vie de chaque citoyen, en particulier les pauvres et les marginalisés, afin de parvenir à une société plus conviviale. Pour ce faire, il faut investir dans les gens, éliminer les obstacles pour que tous les citoyens puissent réaliser leurs rêves, mus par des sentiments de confiance et de fierté; il faut également offrir à tous les individus la possibilité de réaliser leur potentiel, de développer leurs compétences et de contribuer à leur famille et à leur communauté.

Alors que les discussions sur le programme mondial de développement pour l'après-2015 sont en cours, il est essentiel d'accorder la priorité aux besoins critiques des communautés marginalisées des zones mal desservies du monde en développement. Les efforts consentis par les pays en développement et les pays développés doivent s'efforcer d'influencer et de catalyser une action concertée en faveur d'un développement équitable, sans exclusive et approprié, visant à éliminer la pauvreté structurelle et à favoriser le développement endogène et adéquat de ces communautés. Les consultations nationales sur l'après-2015 doivent prioriser l'action en faveur des sous-groupes particulièrement défavorisés afin d'éliminer les obstacles, les préjugés et autres problèmes structurels qui hypothèquent gravement leur qualité de vie. Les domaines d'action clefs peuvent inclure : a) la réduction de la pauvreté chronique et de la pénurie de ressources par la création de moyens de subsistance appropriés; b) l'amélioration du bien-être des enfants et des femmes en veillant à ce qu'ils bénéficient de la prestation de services sociaux de base, tels que la santé, l'éducation, la nutrition, l'eau et l'assainissement; et c) l'inclusion et une structure sociale plus équitable et plus démocratique.

« Réaliser l'avenir que nous voulons pour tous » exige que les objectifs de développement durable pour l'après-2015 catalysent un développement rapide et approprié des communautés marginalisées. Pragma a la conviction que ceci requiert le respect des valeurs fondamentales que sont « le développement sans destruction » et « l'autonomisation à l'appui de la liberté de choix ». Le développement dont se feront l'agent divers pouvoirs publics ou organismes doit être en prise sur des écologies et des cultures uniques en leur genre, répondant aux besoins fondamentaux des individus tout en préservant les ressources et les patrimoines locaux. Les interventions doivent renforcer les capacités des populations locales afin qu'elles soient en mesure de gérer leurs ressources et de prendre en main des objectifs de développement qui leur soient propres. Des actions communautaires bien conçues peuvent stimuler un développement endogène qui est favorisé par des recherches ciblées et des politiques porteuses aux niveaux national et international.

Le développement social est vraiment efficace lorsqu'il entretient un dialogue avec les institutions sociales, les influençant et créant une société plus inclusive. Par voie de conséquence, les stratégies d'intervention en matière de développement social devront s'inspirer des communautés locales pour élaborer une stratégie globale, aux côtés des gouvernements et des organisations internationales. Remédier

aux disparités à l'échelle régionale et sous-régionale en particulier exige un renforcement des capacités ciblées et la participation des communautés mal desservies d'utilisateurs finals aux phases de planification, d'exécution et de contrôle des services de développement. Ces populations isolées seraient mieux à même de répondre à un monde en évolution constante et de tracer leur propre destinée d'une manière plus efficace si elles possédaient les compétences nécessaires pour se prendre en charge elles-mêmes, si elles participaient aux interventions locales et si elles étaient associées aux politiques et programmes qui traitent de leurs problèmes et de leur situation particulière, enfin si elles développaient des réseaux mettant en relation différentes communautés aux fins de solidarité et de partage.

Le renforcement des capacités des groupes défavorisés leur permettra de jouer un rôle égal dans le développement et dans la réalisation du progrès économique et social. Cela étant, les interventions doivent s'employer à donner aux individus et aux groupes les moyens de se prendre en charge (promouvant par là même le développement du capital humain des zones mal desservies), grâce à des initiatives globales de renforcement des capacités visant à créer des comportements de base adéquats, à développer les connaissances et les compétences nécessaires et à permettre à l'individu et au groupe à faire le meilleur usage possible de leurs potentialités. Le sentiment d'appartenance à une communauté chez les groupes marginalisés et défavorisés devra être mis à contribution aux fins du développement. Il convient à cet égard d'imprégner ces groupes d'un sentiment de responsabilité qui leur permettra de s'approprier la notion de parties prenantes, mettant à leur disposition les structures et systèmes nécessaires pour y parvenir et mobilisant et galvanisant des ressources humaines stratégiques au sein de la communauté en tant que capital social se prononçant en faveur du changement et du développement. Le renforcement de la citoyenneté au sein des groupes défavorisés, qui réduira leur marginalisation et améliorera leur intégration, requiert une démarche à deux volets : l'autonomisation et la démocratie active pour les groupes défavorisés, d'une part, et l'inclusion sociale et la solidarité pour la population générale, d'autre part.